

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 avril 2023.

**Etaient présents** : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, BLONDEL Jacques, Conseiller Suppléant de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEY Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, LECARPENTIER Elise, Conseillère Suppléante de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Pouvoirs de :**

- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREUTE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREUTE,
- Mme GUEROUULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

**Représentation de :**

- M. GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS par Mme LECARPENTIER Elise, Conseillère Suppléante de TOCQUEVILLE-LES-MURS
- M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE (Départ à 20h58) par M. BLONDEL Jacques, Conseiller Suppléant de DAUBEUF-SERVILLE

**Assistaient également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme HANIN Anne-Sophie, Administration Générale et Mme SLIMANI, Responsable Finances.

**Secrétaire de Séance** : Mme BRULIN Corinne

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	19
Nombre de votants	42

Délibération n° 054/2023

**OBJET** : AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC L'ASSOCIATION DES PITCHOONS, POUR LA PERIODE 2023-2024 POUR LE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) LA CHAUMIERE ET ST FRANCOIS

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC L'ASSOCIATION DES PITCHOUNS, POUR LA PERIODE 2023-2024 POUR LE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) LA CHAUMIERE ET ST FRANCOIS**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;  
**Vu** la Convention Territoriale Globale

**Considérant** que les Conventions d'Objectifs et de Financement signées avec l'Association Les Pitchouns pour les crèches La Chaumière et de St François, ont pris fin au 31/12/2022.

**Considérant** que le Président de l'Association Les Pitchouns a sollicité la Communauté de Communes Campagne de Caux pour demander le renouvellement de ces Conventions d'Objectifs et de Financement.

**Considérant** que la subvention versée au titre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, est arrivée à son terme et que la future subvention sera, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2023, versée sous forme de « Bonus territoires » directement à l'Association Les Pitchouns (et plus à la Communauté de Communes Campagne de Caux comme auparavant).

**Considérant** qu'en concertation avec le Président de l'Association des Pitchouns, les nouvelles Conventions d'Objectifs et de Financement prévoient un montant de participation de la Communauté de Communes Campagne de Caux, pour l'EAJE La Chaumière, de 33 878€ pour l'année 2023 et 59 324€ pour l'année 2024 et pour l'EAJE St François, de 74 913€ pour l'année 2023 et 86 903€ pour l'année 2024. Soit un total pour 2023 pour les 2 structures de 108 791€ pour 2023 et de 146 227€ pour 2024.

Pour information, en 2022, le montant de la participation était de 214 0000 €, pour les 2 structures. Il convient de formaliser dans les Conventions d'Objectifs et de Financement, les obligations et les droits des deux parties ; ainsi que les modalités financières de versement des subventions.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'APPROUVER** les Conventions d'Objectifs et de Financement, relatives aux EAJE La Chaumière et de St François.
- **D'AUTORISER** M. le Président à signer les Conventions d'Objectifs et de Financement avec l'Association des Pitchouns
- **D'INSCRIRE** au budget les montants des subventions figurant dans les Conventions d'Objectifs et de Financement

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
**Communauté de Communes  
Campagne de Caux**  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE

